

SEANCE DU NEUF DECEMBRE DEUX MILLE VINGT-CINQ à 20 H 00

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, se réunit sous la Présidence de Monsieur Jean BAUCHEZ, Maire.

Etaient présents :

Etaient absents :

Etaient excusés :

Absents ayant donné pouvoir :

Secrétaire de séance :

=====

POINT 2025-76- Participation financière au projet « Programmes d'entraînement à l'attention selon la méthode Eline SNEL » de l'école maternelle Verlaine

Département
de la Moselle

Arrondissement
de METZ

Nombre des Membres
du Conseil Municipal
élus : 29

Nombre des Membres
en fonction : 29

Nombre des Membres
qui ont assisté à
la séance :

Nombre de pouvoirs :

Nombre de votants :

Convoqués le :
02/12/2025

Rapporteur : Bernadette LAPAQUE

Le Conseil Municipal a été informé de la demande de l'école maternelle Verlaine pour une participation financière au projet « Programmes d'entraînement à l'attention selon la méthode Eline SNEL » qui a lieu au 1er trimestre de l'année scolaire 2025-2026.

Ce projet concerne 56 enfants de cette école (Moyenne Section et Grande Section).

Afin de soutenir ce projet dont le montant total est de 2.100,00 €, il est proposé de le financer à hauteur de 1.000,00 €. La commune effectuera le règlement de la facture du prestataire libellée au nom de la mairie de Moulins-lès-Metz.

VU l'avis favorable de la Commission des Affaires Scolaires réunie en date du 4 novembre 2024,

Sous réserve de l'avis favorable de la Commission des Finances,

Il est proposé au Conseil Municipal,

DE PARTICIPER au projet « Programmes d'entraînement à l'attention selon la méthode Eline SNEL » de l'école maternelle Verlaine à hauteur de 1.000,00 €.

DE DIRE que les crédits sont inscrits au budget 2025.

DE CHARGER Monsieur le Maire ou son représentant de l'exécution de la présente délibération.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CONFORME
MOULINS-LÈS-METZ, le 09/12/2025

Le secrétaire de séance,

Le Maire,
Jean BAUCHEZ